



CHAMPIONNAT DE NOUVELLE-CALÉDONIE Contre La Montre individuel 2026

Règlement de l'épreuve

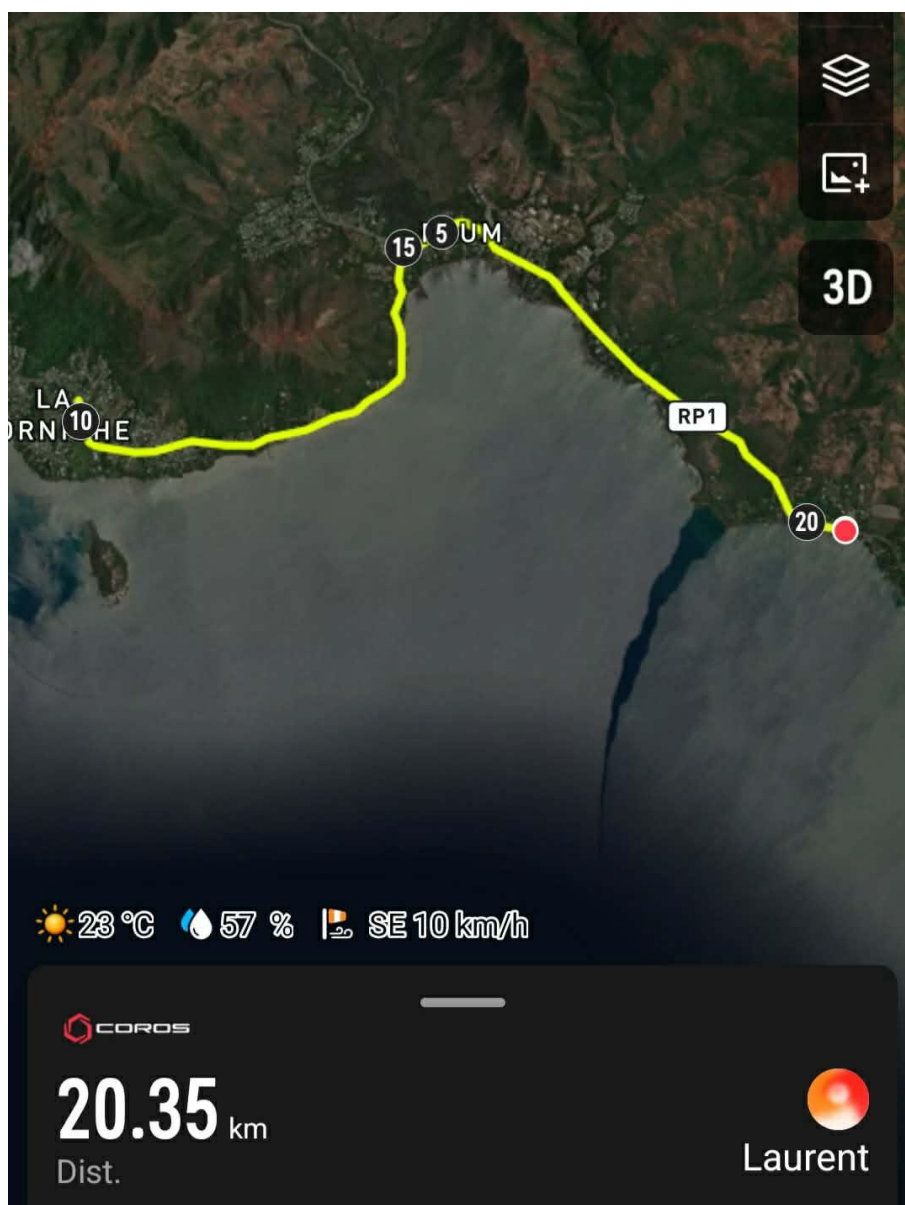
Article 1 – Description de l'épreuve

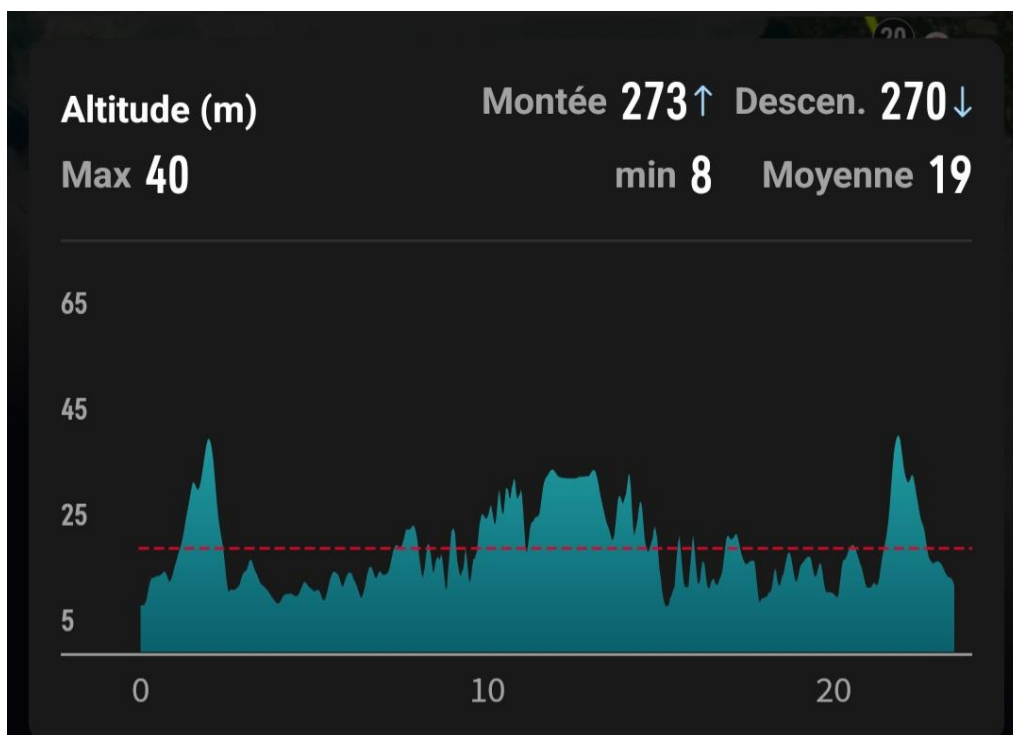
Le **Comité Régional de Cyclisme de NC** organise le Championnat Cycliste de Nouvelle-Calédonie du Contre La Montre Individuel de la saison 2026.

L'épreuve se déroulera à **PLUM (Commune du Mont Dore)**, le **Samedi 08 Août** à **13 H 30**.

Article 2 – Le circuit et organisation des départs

Le départ et l'arrivée auront lieu au niveau de l'entrée menant aux **BEATITUDES (Route du Sud - PLUM - MONT-DORE)**.





Les départs se feront par catégories et toutes les minutes :

- **Départ n° 1** : U15 Filles (10,700 kms)
- **Départ n° 2** : U15 Garçons (10,700 kms)
- **Départ n° 1** : U17 Filles (16 kms)
- **Départ n° 2** : U17 Garçons (16 kms)
- **Départ n° 5** : ACCESS 4 HOMMES (16 kms)
- **Départ n° 6** : ACCESS 3 FEMMES (16 kms)
- **Départ n° 7** : ACCESS 3 HOMMES (16 kms)
- **Départ n° 7** : ACCESS 2 FEMMES (16 kms)
- **Départ n° 8** : ACCESS 2 HOMMES (16 kms)
- **Départ n° 9** : ACCESS 1 FEMMES (16 kms)
- **Départ n° 10** : ACCESS 1 HOMMES (16 kms)
- **Départ n° 11** : OPEN FEMMES (16 kms)
- **Départ n° 12** : OPEN HOMMES (16 kms)

Le demi-tour pour la catégorie U15 se fera sur la Route du Sud à hauteur du Rond-Point de la Mairie Annexe du Mont-Dore (5,350 kms depuis le départ).

Le demi-tour pour les autres catégories (U17 - ACCESS - OPEN) se fera sur la Route de la Corniche du Mont-Dore à hauteur du parking du Parcours Santé (8 kms depuis le départ).

L'émargement des coureurs se fera entre **12 H 15 et 13 H 15** à l'entrée des Béatitudes (Route du SUD).

Le premier départ sera donné à **13 H 30** et les autres suivront toutes les minutes.
 Dès le premier départ donné, plus aucun coureur ne devra s'échauffer sur le circuit.

Article 3 – Catégories et classements

Cette épreuve est ouverte uniquement aux licenciés FFC titulaires d'une des licences suivantes :

- Jeunesse (U15 et U17)
- Compétition (ACCESS - OPEN).

Les titulaires de licences temporaires du type "pass découverte" ne sont pas autorisés à participer aux championnats régionaux.

Les titulaires de licences individuelles ACCESS pourront participer mais ne pourront pas être déclarés champion en cas de victoire.

Seront désignés, Champion-nes 2026 de Nouvelle-Calédonie de cyclisme de CLM individuel, les vainqueurs suivants :

- 1^{ère} fille U15 - 1^{er} garçon U15,
- 1^{ère} fille U17 - 1^{er} garçon U17,
- 1^{ère} féminine OPEN - 1^{er} homme OPEN
- 1^{ère} féminine ACCESS 1 - 1^{er} homme ACCESS 1
- 1^{ère} féminine ACCESS 2 - 1^{er} homme ACCESS 2
- 1^{ère} féminine ACCESS 3 - 1^{er} homme ACCESS 3
- 1^{er} homme ACCESS 4.

Article 4 – Jury des commissaires

Des arbitres de course se trouveront au départ et sur le circuit.

Article 5 – Cérémonie protocolaire

La cérémonie protocolaire se déroulera aux BEATITUDES après les différentes arrivées.

NB : Cuissard, Maillot de club et chaussures fermées obligatoires pour le podium.

Article 6 – Procédure d'inscription

Les inscriptions se feront sur Inlive.nc. Fermeture des inscriptions Jeudi 06 Août à 23h59.

Tarifs : Gratuit pour les U15 et U17 – 1500 F pour les autres catégories (OPEN - ACCESS)

Article 7 – Autres points de règlement

L'épreuve est faite sous l'égide du Comité Régional de Nouvelle-Calédonie, entité de la Fédération Française de Cyclisme. La réglementation fédérale s'applique sur cette épreuve sauf point de règlement spécifique présent dans ce règlement particulier.

Les véhicules d'assistances (Clubs exclusivement) qui suivent les coureur-es pendant la course devront se faire connaître auprès de la direction de course, et les conducteurs et assistants devront disposer d'une licence FFC pour être habilité à suivre leurs coureur-es. La licence temporaire au mois reste possible pour les assistants ne souhaitant pas prendre de licence annuelle. Les conducteurs de véhicules d'assistance, ne disposant pas de licence à jour, ne seront pas autorisés à faire partie de la course.

Article 8 – Ravitaillement

S'agissant d'un CLM individuel, il n'y aura aucun ravitaillement lors de cette épreuve.

Article 9 – Équipement

Un transpondeur seront remis à chaque concurrent lors de l'émargement.

Chaque coureur sera tenu de rendre cet équipement à l'organisation après la fin de la course.

Les vélos de contre-la-montre sont autorisés à partir de la catégorie U17.

Les coureurs U15 devront utiliser des vélos traditionnels sans prolongateurs.

Article 10 – Sécurité et Secours

Des motards sécuriseront les cyclistes.
Des signaleurs sécuriseront chaque carrefour.

Article 11 – Contact CRCNC

Comité Régional de Cyclisme

Tel : 94 32 67 (Laurent LECAILLE - Président de la Commission ROUTE)

e-mail : contact@crc.nc ou com-route@crc.nc